

Arras, le 17 janvier 2020

## **Régulation des sangliers : chasse coordonnée autour de la commune du Touquet**

Les sangliers peuvent occasionner des dégâts significatifs si leur nombre est trop important. S'ils s'aventurent en zone urbaine, ils font courir des risques à la population. Ce qui est le cas sur la commune du Touquet.

Le 16 janvier, avec le concours de la fédération des chasseurs, pour la première fois, près de 80 chasseurs de cette commune, de Berck, de Merlimont et de Saint-Josse se sont associés pour chasser le sanglier de façon coordonnée.

Denis DELCOUR, directeur départemental des territoires et de la mer, s'est rendu sur place pour saluer les organisateurs et les participants. Le tableau de chasse a répondu aux attentes.

De l'avis unanime, cette opération mérite d'être rééditée. Elle participe de la bonne gestion des populations de sanglier et limite d'autant le recours aux battues administratives qui pourrait être décidé par le préfet.